

# METHODOLOGIE DE LA CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

## Sur les Hautes Chaumes et les zones humides :

⇒ la carte a été établie entre 1999 et 2004 par l'Université de Metz et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges sur la base des photographies aériennes (orthophotoplans, missions IGN de 1997 & 2002 – Institut Forestier National : photographies infra rouges, mission 1997). Les photographies ont permis de dessiner les grandes unités écologiques : les périmètres et la détermination exactes des habitats sont ensuite vérifiés sur le terrain, sur la base des espèces végétales indicatrices et de relevés phytosociologiques (voir détail des relevés en annexe 6 de ce cahier).

## En forêt :

- ⇒ la carte a été réalisée par l'ONF entre 2001 et 2004. Sur la base des données existantes, notamment les cartes des stations ou des peuplements dans les forêts relevant du régime forestier, un premier découpage a été proposé. Dans chaque polygone, un relevé a été réalisé tous les 4 ha voire tous les ha en fonction des habitats. A chaque relevé sont notés : l'habitat présent, la surface terrière en petit bois, gros bois et très gros bois, le recouvrement de la régénération etc – voir détails des relevés en annexe 6). Ainsi, la carte des habitats est construite à partir des données bibliographiques (aménagement), de terrain (détermination des habitats à chaque relevé) et des connaissances des agents forestiers de terrain ;
- ⇒ le Parc naturel régional des Ballons des Vosges a complété entre 2001 et 2004 cette approche par la cartographie d'habitats plus ponctuels : zones humides, zones ouvertes intra forestières etc (cartographie non exhaustive).

## Données concernant les habitats :

Chaque polygone habitat est assorti d'un certain nombre de données le concernant. Ces données concernent :

- Code habitat : code interne au PNRBV
- Intitulé de l'habitat : désignation de l'habitat suivant l'auteur
- Code CORINE : code de référence européenne identifiant les habitats présents en Europe Communautaire
- Auteur, référence : nom de l'auteur et date de la donnée
- Type d'habitat au regard de natura 2000 : 1 : habitat d'intérêt communautaire prioritaire – 3 : habitat d'intérêt communautaire non prioritaire – 5 : mosaïque des types " 1 " et " 3 ". 0 : habitat non concerné par la directive Habitats (n'est pas d'intérêt communautaire)
- Code Natura 2000 : code de référence européenne spécifique aux habitats d'intérêt communautaire (directive Habitats)
- Etat de conservation des habitats agro pastoraux : qualifie l'état de conservation des chaumes, prés des vallées etc. (optimal, favorable, autre : réversible, autre : difficilement réversible, autre : irréversible : voir détail en annexe 6, cahier II)
- Effets CAD : qualifie l'évolution de l'habitat au regard des mesures CAD retenues => colonne non remplie à ce jour
- Etat de conservation des zones humides : qualifie l'état de conservation des zones humides d'intérêt communautaire (optimal, favorable, autre : réversible)
- Etat de conservation des forêts : indices "structure", "biodiversité", "fonction" : qualifie les indices d'état de conservation des forêts (optimal, favorable, mauvais : voir détail en annexe 6)
- Surface : donnée par le Système d'Information Géographique, il s'agit de la surface projetée sur un plan horizontal
- Secteur natura 2000 : nom du secteur natura 2000 (Hohneck, Grand Ballon etc)
- Habitat pie grièche : qualifie la présence ou non, voire la possibilité de présence de Pie-Grièche écorcheur, espèce d'oiseau d'intérêt communautaire (annexe II de la directive Oiseaux) (potentiel favorable, potentiel peu favorable, présence)
- Habitat gélinotte : idem pour la Gélinoite => colonne non remplie à ce jour

### Exemples : extrait de la base des données " habitats naturels HV "

Code habitat	Intitulé de l'habitat	Code CORINE	Auteur, référence	Type d'habitat au regard de natura 2000	Code Natura 2000	Etat de conservation des habitats agro pastoraux	Effets CAD	Etat de conservation des zones humides	Etat de conservation des forêts : indices			Surface (ha : SIG)	Secteur natura 2000	Habitat Pie Grièche	Habitat gélinotte
									"structure"	"biodiversité"	"fonction"				
83	Epilobio alpestre - Adenostyletum alliariae Carb. 66	37.81	Y. FERREZ, 1999	3	6430		0					0.87	Hohneck		
1	Lande pelouse d'altitude	31.213	L. ALNOT, 2001	3	4030	favorable	0					0.85	Markstein	potentiel peu favorable	
60	Hêtraie sapinière moyennement acide	41.13	ONF Colmar, octobre 2004	3	9130		0		mauvais	favorable	favorable	4,16	Tête des Faux		

Parc naturel régional des Ballons des Vosges, juillet 2005.  
 Document d'objectifs Natura 2000, site des Hautes-Vosges,  
 secteur de l'APB de la Tête des Faux.

## TABLEAUX RECAPITULATIFS : LISTE DES HABITATS PRESENTS, FAUNE ET FLORE REMARQUABLES, DYNAMIQUE ACTUELLE

Habitat	Superficie (ha) (donnée SIG)	Code natura 2000	Localisation	Espèces végétales remarquables (statuts de protection*)	Espèces animales remarquables <sup>o</sup>	Dynamique actuelle
Haute Chaume	22	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire : 6230	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>Surcenord</u> (1,3 ha en pourtour de la zone humide du Surcenord, 18 ha ailleurs)</li> <li>➤ <u>Chaume Thiriet</u> (2,3 ha)</li> </ul>	<i>Arnica montana</i> (DH5), <i>Leucorchis albida</i> (FC), <i>Violo lutea</i> , <i>Gentiana lutea</i> (DH5), <i>Plathantera chloranta</i> , <i>Lycopodium clavatum</i> (FC, DH5)	Grand Tétrás <sup>o</sup> , Gélinothe des bois <sup>o</sup> , Pie-Grièche écorcheur <sup>o</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o dynamique d'enfrichement en pourtour de la zone humide du Surcenord et au niveau de la chaume Thiriet (absence de pâturage)</li> <li>o ailleurs, stabilité, mais forte dynamique du genêt et du genévrier</li> </ul>
Haute Chaume, faciès de recolonisation (genévrier essentiellement)	19	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire : 6230	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>Surcenord</u> (19 ha)</li> </ul>		Grand Tétrás <sup>o</sup> , Gélinothe des bois <sup>o</sup> , Pie-Grièche écorcheur <sup>o</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Evolution vers le climax forestier (hêtraie sapinière), avec une forte dynamique de l'épicéa</li> </ul>
Chaumes fumées et/ou sursemées	7	Habitat prioritaire (nardaie) dégradé	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Gazon l'Hôte et environs</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>o Stable</li> </ul>
Prés-bois	4,5	Mosaïque habitats d'intérêt communautaire : 6230 X 9110 ou 9130	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>Surcenord</u> (1 ha en pourtour de la zone humide, 2 ha ailleurs)</li> <li>➤ <u>Chaume Thiriet</u> (0,5 ha)</li> <li>➤ <u>Quest Gazon l'Hôte</u> (2 ha)</li> </ul>	<i>Arnica montana</i> (DH5), <i>Leucorchis albida</i> (FC), <i>Violo lutea</i> , <i>Gentiana lutea</i> (DH5)	Grand Tétrás <sup>o</sup> , Gélinothe des bois <sup>o</sup> , nombreuses fourmilières	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Stable</li> </ul>
Prés-bois, faciès de recolonisation	18,5	Mosaïque habitats d'intérêt communautaire : 6230 X 9110 ou 9130	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>Surcenord</u> (0,75 ha en pourtour de la zone humide, 12 ha ailleurs)</li> <li>➤ <u>Entre zone humide et Gazon l'Hôte</u> : 3,5 ha</li> <li>➤ <u>Gazon Quéda</u> (3 ha)</li> </ul>		Grand Tétrás <sup>o</sup> , Gélinothe des bois <sup>o</sup> , nombreuses fourmilières	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Evolution vers le climax forestier (hêtraie sapinière), lente fermeture des clairières existantes avec une forte dynamique de l'épicéa</li> </ul>
Mégaphorbiaie ( <i>Cirsio palustris</i> – <i>Ranunculetum aconitifolii</i> )	4,6	Habitat d'intérêt communautaire : 6431	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>Zone humide du Surcenord</u> (4,6 ha)</li> <li>➤ <u>Gazon Quéda</u> (&lt; 0,1 ha)</li> </ul>	<i>Vaccinium oxycoccus</i> , <i>Dactylorhiza maculata</i> , <i>Eriophorum vaginatum</i> (ALS) et <i>angustifolium</i>	Grenouille rousse, triton alpestre et palmé	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Colonisation à partir des noyaux de saule existant (marcottage)</li> </ul>

Habitat	Superficie (ha) (donnée SIG)	Code natura 2000	Localisation	Espèces végétales remarquables (statuts de protection*)	Espèces animales remarquables <sup>o</sup>	Dynamique actuelle
				<i>Corallorhiza corallorhiza</i> (LOR, ALS, FC)		
Mosaïque nardaie / mégaphorbiaie	1,5	Mosaïque habitats d'intérêt communautaire : 6230 X 6431	➤ <u>Zone humide du Surcenord</u>	<i>Vaccinium oxycoccos</i> , <i>Dactylorhiza maculata</i>	Grenouille rousse, triton alpestre et palmé	○ Colonisation à partir des noyaux de saule existant et semis de sorbiers...
Zones humides ponctuelles	0,3	Non concernées	➤ <u>Surcenord</u> (4 petits secteurs)	<i>Parnassia palustris</i> (ALS), <i>Drosera rotundifolia</i> (N1 - disparue)		○ Fermeture du milieu pour la zone située à l'est
Tourbière haute dégradée	1,7	Habitat d'intérêt communautaire : 7120	➤ <u>Zone humide du Surcenord</u> (0,17 ha) ➤ <u>Étang du Devin</u> (1,5 ha en fond d'étang)	<i>Eriophorum vaginatum</i> (ALS) et <i>angustifolium</i> , <i>Menyanthes trifoliata</i> , <i>Calamagrostis canescens</i> (ALS), <i>Corallorhiza trifida</i> (ALS)	Grenouille rousse, triton alpestre et palmé	○ Assèchement au Surcenord (colonisation par la molinie, le cerfeuil hirsute, disparition des espèces hygrophiles turfigènes) ○ ? : étang du Devin
“ Langue tourbeuse ”	0,12	Non concernée	➤ Zone humide du Surcenord	?	?	○ Evolution vers un bas-marais par accumulation de matière organique non décomposée (sphaignes turficoles)
Tourbière flottante	0,2	Habitat d'intérêt communautaire : 7140	➤ <u>Étang du Devin</u> :			○
Tourbière bombée	3,2	Habitat prioritaire : 7110	➤ <u>Surcenord</u> (2,2 ha) ➤ <u>Étang du Devin</u> (1 ha)	<i>Parnassia palustris</i> (ALS), <i>Eriophorum vaginatum</i> (ALS) <i>Drosera rotundifolia</i> (N1), <i>Vaccinium oxycoccos</i> , <i>Juncus filiformis</i>	Gouilles : grenouille rousse, triton alpestre	○ colonisation ligneuse (épicéas, saules), ○ assèchement au Surcenord ○ bombement en cours sur l'étang du Devin par accumulation de tourbe
Tourbière boisée	1,4	Habitat prioritaire : 91D0	➤ <u>sud chaume Thiriet</u>	<i>Empetrum nigrum</i> (LOR, FC), <i>Eriophorum vaginatum</i> (ALS), <i>Vaccinium oxycoccos</i> , <i>Listera cordata</i> (LOR, ALS)	Gouilles : grenouille rousse	○ maturation de la forêt
Saulaies et aulnaies marécageuses	4,4	Non concernées	➤ <u>Zone humide du Surcenord</u>	<i>Corallorhiza corallorhiza</i> (LOR, ALS, FC), (à rechercher : <i>Listera cordata</i> )	?	○ Evolution de la saulaie vers l'aulnaie frênaie
Prairie de fauche montagnarde	5,5	Habitat d'intérêt communautaire : 6520	➤ <u>Surcenord</u> (5,5 ha)			○ Stable

Parc naturel régional des Ballons des Vosges, juillet 2005.  
Document d'objectifs Natura 2000, site des Hautes-Vosges,  
secteur de l'APB de la Tête des Faux.

Habitat	Superficie (ha) (donnée SIG)	Code natura 2000	Localisation	Espèces végétales remarquables (statuts de protection*)	Espèces animales remarquables <sup>°</sup>	Dynamique actuelle
Hêtraie sapinière acide	156	Habitat d'intérêt communautaire : 9110	➤ <u>Surcenord</u> (9 ha) ➤ <u>Forêts communales</u>		Grand Tétrás <sup>°</sup> , Gélinotte des bois <sup>°</sup> , Vespertilion de Bechstein <sup>°</sup>	○
Hêtraie sapinière moyennement acide	8	Habitat d'intérêt communautaire : 9130	➤ <u>Surcenord</u> (1 ha) ➤ <u>Cirque</u> de l'étang du Devin (7 ha)		Grand Tétrás <sup>°</sup> , Gélinotte des bois <sup>°</sup> , Vespertilion de Bechstein <sup>°</sup>	○
Plantations résineuses (< 80 ans)	82,5	Habitat d'intérêt communautaire dégradés (9110 ou 9130)	➤ Ensemble du site	<i>Lycopodium annotinum</i> (LOR, DH5)	Gélinotte des bois <sup>°</sup>	○ diversification par l'action sylvicole (sorbier essentiellement)
Pierriers, éboulis	8,5	Habitat d'intérêt communautaire : 8110	➤ <u>Surcenord</u> (1,8 ha) ➤ <u>Cirque</u> de l'étang du Devin (ha), cimetière Duchêne et sommet Tête des Faux	<i>Hurpezia selago</i> (LOR, ALS)		○ très faible colonisation arbustive (?)
Erablaie	4,8	Habitat prioritaire : 9180	➤ <u>Surcenord</u> (0,15 ha) ➤ <u>Cirque</u> de l'étang du Devin (4,7 ha)			○ stable
Ripisylve	0,5	Habitat prioritaire	➤ <u>ruisseau du Surcenord</u>			○ stable
Souterrains	Ponctuel	Habitat d'espèces d'intérêt communautaire (hivernage)	➤ <u>Sommet de la Tête des Faux</u> (cirque de l'étang du Devin)		Chiroptères : <i>Myotis myotis</i> <sup>°</sup> , <i>Myotis bechsteini</i> <sup>•</sup> , <i>Myotis brandti</i> , <i>Eptesicus nilssoni</i> , <i>Myotis daubentoni</i> , <i>Plecotus austriacus</i> , <i>Plecotus auritus</i>	○ Effondrements localement

\* : **ALS, LOR, FC** : listes des espèces végétales protégées au niveau régional (ALS = région Alsace : arrêté du 28/06/1993 ; LOR = région Lorraine : arrêté du 03/01/1994 ; FC = région Franche Comté : arrêté du 22/06/1992)

**DH 5** : liste en annexe 5 des espèces végétales de la Directive Habitats : espèces d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion

<sup>°</sup> : les espèces animales remarquables suivies du sigle <sup>°</sup> sont des espèces d'intérêt communautaire (annexe I de la directive Oiseaux ou annexe II de la directive Habitats)